

9 juillet 1935

La vertu du Sport

La manifestation sportive de Dimanche organisée par le *Jour* et la participation de l'équipe palestinienne auront eu pour résultat de nous faire sentir l'évidente nécessité où se trouve le Liban de développer ses échanges avec ce pays voisin. La Palestine, pays de cocagne, est un marché ouvert à notre agriculture, à nos industries ; elle peut alimenter nos stations estivales et hivernales.

Mais comment amener le Palestinien à venir passer l'été chez nous, à acheter nos primeurs, ou certains des produits de notre industrie ?

Nous ne dispensons pas d'une représentation extérieure. Il nous est impossible de conclure avec ce pays un traité d'amitié ou de défense.

Une seule voie nous reste ouverte : celle des contacts directs entre individus, entre peuples ; et ces contacts pourraient s'étendre aux sports et aux échanges intellectuels.

Pour les échanges intellectuels, il y a de nombreuses difficultés. D'abord parce que la Palestine sioniste et nous, ne parlons point la même langue et que les efforts, - très louables d'ailleurs - déployés pour ressusciter la vieille langue hébraïque s'opposeraient à toute tentative sérieuse dans ce domaine.

Une seule voie nous reste donc ouverte ; celle des sports. C'est en intensifiant sur ce point précis nos efforts que nous pouvons espérer des résultats pratiques, même en matière économique. La Palestine dans ce domaine nous a donné un exemple d'organisation et de solidarité. Nous avons intérêt à persévérer dans cette voie. Il serait heureux que l'exemple donné par le *Jour* fût suivi par d'autres organisations.

Enfin, nous attirons l'attention des autorités sur une question vitale pour le succès de notre saison estivale. La réduction accordée sur les visas consulaires, - 10 franc au lieu de 50, - ne profite pas en fait au Palestiniens les plus intéressants de nos clients. Ils séjournent en effet trop peu de temps ici - le plus souvent du moins - pour remplir les conditions prévues.

Une solution s'impose : Il faut envisager soit la suppression pure et simple des droits sur les visas des passeports de Palestine, soit étendre le bénéfice de la réduction à tous les Palestiniens, se rendant au Liban sans condition de séjour.

P.S. - La fantaisie d'un type a rendu complètement inintelligible, dans notre éditorial d'hier, le passage que voici :

Le dernier discours du Comte de Martel nous permet d'augurer qu'on s'inquiète davantage à l'heure actuelle de donner à ce principe (de collaboration franco-libanaise) une application concrète.